

:hager

RLA139F



notice d'installation

Détecteur de mouvement bi-technologie LS
filaire

Sommaire

1. Présentation.....	2
2. Préparation.....	4
3. Réglages de détection.....	5
4. Pose du détecteur.....	6
4.1. Règles de pose	6
4.2. Fixation	8
4.3. Raccordement.....	12
5. Test du détecteur	14
6. Que faire si... ?	16
7. Caractéristiques techniques.....	17

1. Présentation

Le détecteur de **mouvement bi-technologie** est utilisé pour la **protection intérieure** des locaux. Il se place dans les pièces à risque (salon, bureau, chambre...). Il est raccordé à la centrale mixte ou filaire.

La détection est assurée par l'association de 2 technologies :

- la **détection infrarouge** analyse la variation de rayonnement infrarouge lors d'un mouvement,
- la **détection hyperfréquence** analyse la vitesse de déplacement d'une personne.

ATTENTION : la détection hyperfréquence exige des précautions d'installation particulières car contrairement aux faisceaux infrarouges les ondes hyperfréquences traversent les murs et les cloisons. Afin d'assurer un fonctionnement correct du détecteur de mouvement bi-technologie, il est recommandé de respecter les règles de pose.

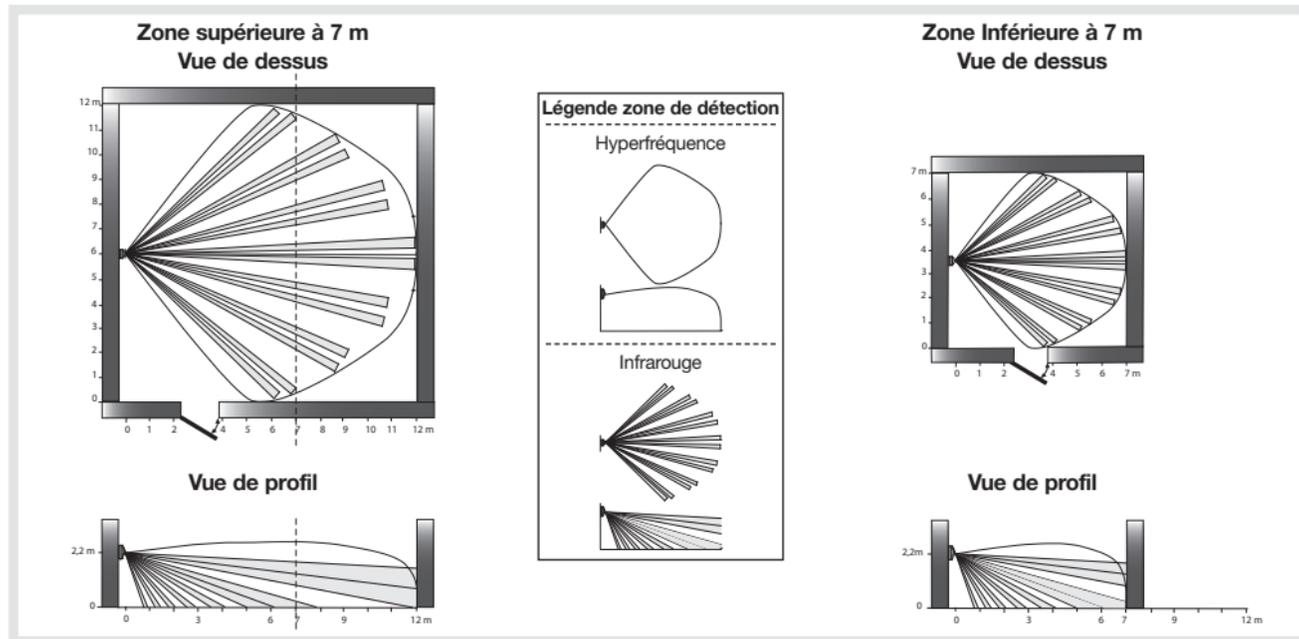
Recommandations

Tout accès aux zones internes, au-delà des zones décrites dans la présente notice est à proscrire et annule la garantie et toute autre forme de prise en charge. En effet, ces manipulations peuvent être dommageables aux parties et/ou aux composants électroniques. Ces produits ont été définis afin de ne pas avoir à y accéder dans le cadre de la mise en œuvre et des opérations de maintenance du produit.

Zone de détection

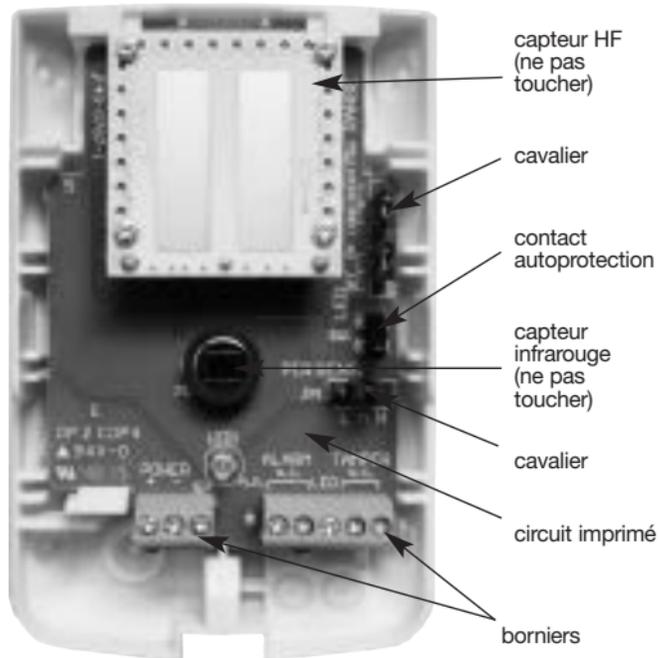
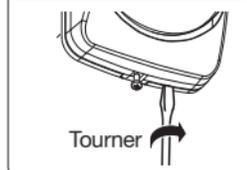
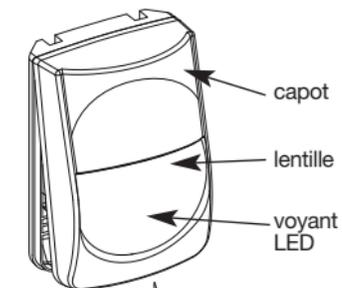
Un cavalier 2 positions, situé sur le circuit imprimé, permet de régler la portée de détection hyperfréquence selon la longueur de la zone à protéger (voir chapitre “Réglages de détection”).

- Couverture de détection pour une **zone supérieure à 7 m** (grand bureau, atelier, entrepôt...) : le réglage de la portée de détection hyperfréquence doit être effectué en mettant le cavalier sur la position “LONG”.
- Couverture de détection pour une **zone inférieure à 7 m** (maison ordinaire, petite pièces...) : le réglage de la portée de détection hyperfréquence doit être effectué en mettant le cavalier sur la position “SHORT”.



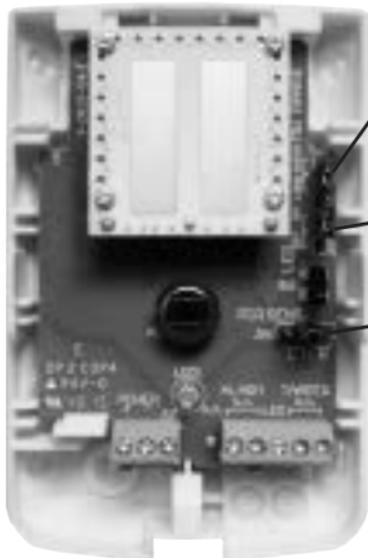
2. Préparation

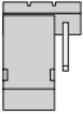
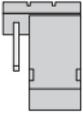
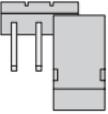
Description et ouverture



3. Réglages de détection

Il existe trois options de fonctionnement paramétrables à l'aide de trois cavaliers.



<p>Portée de détection hyperfréquence</p>	<p>zone supérieure à 7 m de côté : mettre le cavalier sur "LONG"</p>  <p>(usine)</p>	<p>zone inférieure à 7 m de côté : mettre le cavalier sur "SHORT"</p> 	
<p>Voyant LED (1)</p>	<p>voyant allumé lors d'une détection : mettre le cavalier sur "ON"</p>  <p>(usine)</p>	<p>voyant éteint lors d'une détection : mettre le cavalier sur "OFF"</p> 	
<p>Sensibilité de détection infrarouge</p>	<p>sensibilité basse</p>  <p>LOW</p>	<p>sensibilité moyenne</p>  <p>MID (usine)</p>	<p>sensibilité haute</p>  <p>HI</p>

(1) Exemple : ce voyant peut être allumé pour effectuer un test de détection durant l'installation et être inhibé pour une utilisation courante.

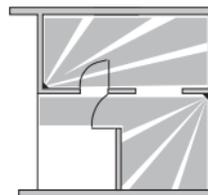
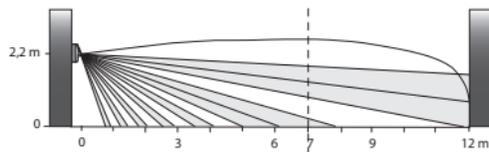
4. Pose du détecteur

4.1 Règle de pose

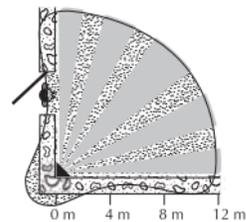
ATTENTION : les ondes hyperfréquences traversent les murs et les cloisons, aussi pour limiter les risques de détection dus à des mouvements en dehors des zones à surveiller, il convient de bien orienter le détecteur.

Le détecteur de mouvement bi-technologie doit être placé :

- à l'intérieur,
- verticalement à **2,2 m** du sol et parallèle au mur,
- perpendiculairement aux issues à protéger ; la détection volumétrique est plus efficace quand l'intrus coupe perpendiculairement les faisceaux,
- **orienté vers l'intérieur du local à protéger.**



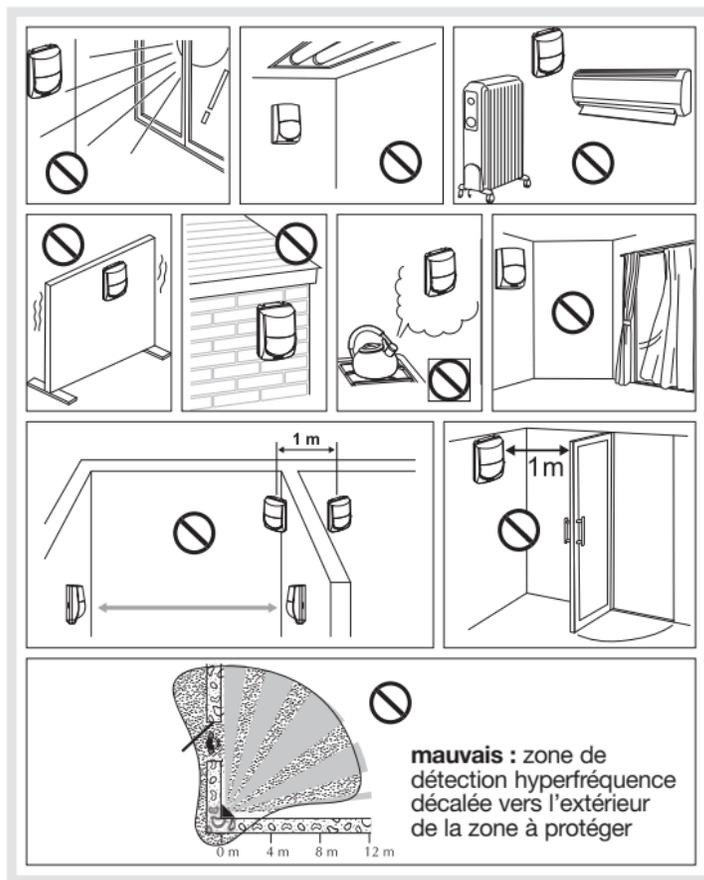
bon



bon

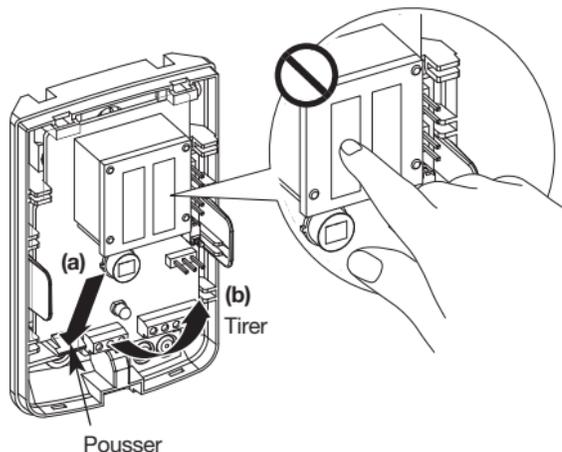
Le détecteur de mouvement bi-technologie ne doit pas être placé :

- de manière à ce que la zone de détection croise celle d'un détecteur de mouvement bi technologie d'un modèle différent de celui-ci.
- à l'extérieur,
- à proximité de tubes fluorescents,
- sur des supports instables (cloison mobile...) afin d'éviter les vibrations et les chocs pouvant affecter le détecteur,
- directement sur une paroi métallique et/ou en face d'un mouvement mécanique (ventilateur...),
- éviter le rayonnement solaire direct et les endroits susceptibles d'être frappés directement par une source lumineuse très puissante,
- éviter la proximité d'air conditionné, d'air pulsé, de chauffage, etc.,
- éviter la vapeur et l'humidité pouvant condenser,
- éviter les obstacles masquant la zone de détection (rideau, vitre, etc.),
- ne pas orienter le champ de détection du détecteur vers des objets en mouvement perpétuel (rideaux, stores, etc.),
- **ne pas orienter le champ de détection du détecteur vers un miroir.**

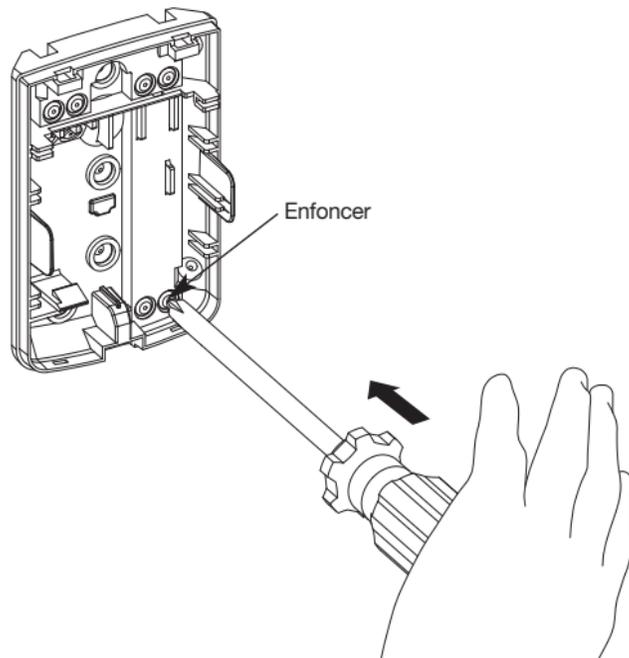


4.2 Fixation

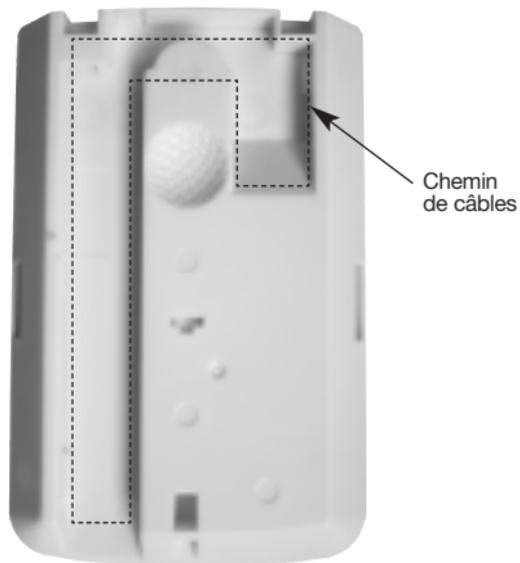
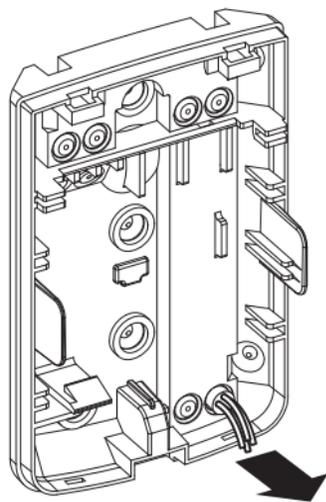
1. Ecarter l'encoche du socle en bas de la carte (a) puis retirer le circuit imprimé de l'embase (b).



2. Enfoncer les prédécoupes pour le passage des câbles. Ajuster les trous à la taille des câbles.



3. Introduire le câble.



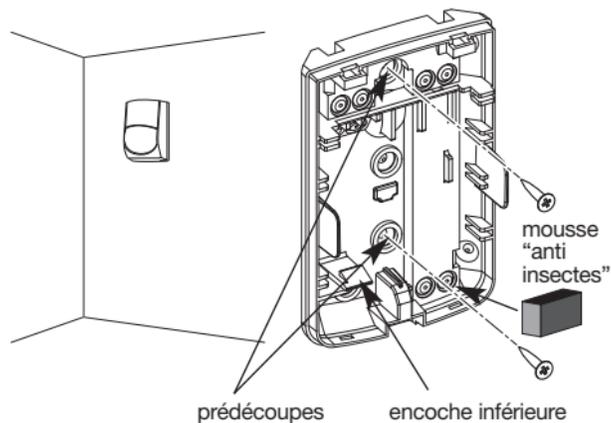
Si plusieurs détecteurs sont alimentés par le même câble, la longueur maximale du câble entre la carte de la centrale et le détecteur de mouvement le plus éloigné est de :

- 50 m si \varnothing des conducteurs = 0,6 mm,
- 150 m si \varnothing des conducteurs = 0,9 mm.

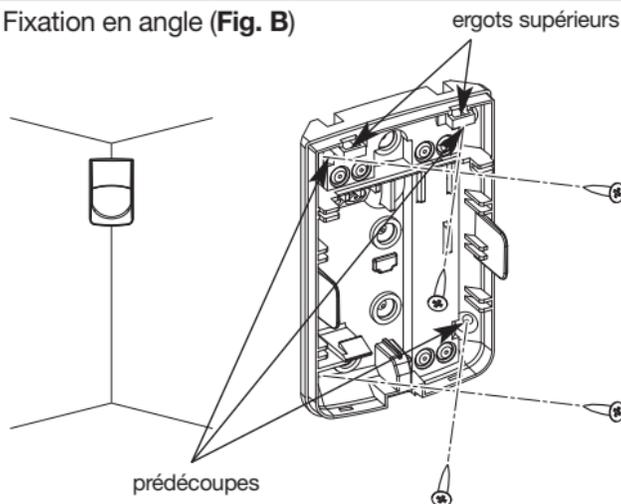
Le détecteur peut être fixé au mur selon 3 types de fixation (prendre soin de respecter les règles de pose et de bien orienter le détecteur) :

- à plat (**Fig. A**),
- en angle (**Fig. B**),
- ou sur rotule (**Fig. C**).

Fixation à plat (**Fig. A**)

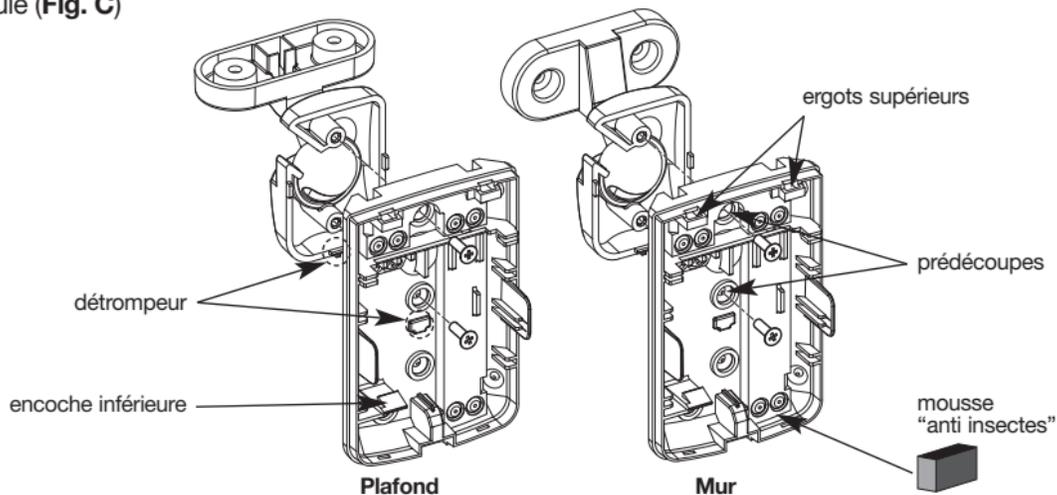


Fixation en angle (**Fig. B**)



1. Enfoncer les prédécoupes puis positionner le socle au mur et marquer les trous de fixations.
2. Percer et utiliser des chevilles adaptées à la nature du support.
3. Puis utiliser des vis à tête plate fraisée (non fournies).
4. Insérer la carte sous les deux ergots supérieurs du socle et la clipser sous l'encoche inférieure.
5. Coincer la mousse "anti-insectes" (fournie) dans le logement rectangulaire qui se situe au niveau des trous de passage des câbles afin d'empêcher l'introduction des insectes à l'intérieur du détecteur.

Fixation sur rotule (Fig. C)



1. Positionner la rotule. Marquer les trous de fixations.
2. Percer et utiliser des chevilles adaptées à la nature du support, insérer les vis et serrer.
3. Enfoncer les prédécoupes puis positionner le socle contre la rotule et serrer les 2 vis fournies.
4. Insérer la carte sous les deux ergots supérieurs du socle et la clipser sous l'encoche inférieure.
5. Coincer la mousse "anti-insectes" (fournie) dans le logement rectangulaire qui se situe au niveau des trous de passage des câbles afin d'empêcher l'introduction des insectes à l'intérieur du détecteur.

4.3 Raccordement

1. Passer la centrale en mode installation (voir page 14).
Le raccordement doit être effectué centrale non alimentée.

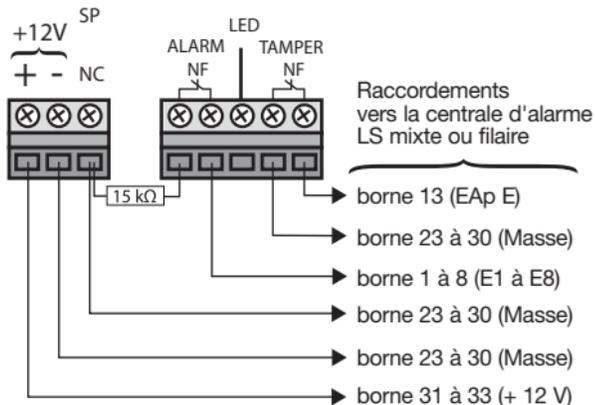


Pour des raisons de sécurité, ne pas dénuder les fils sur plus de 5 mm.

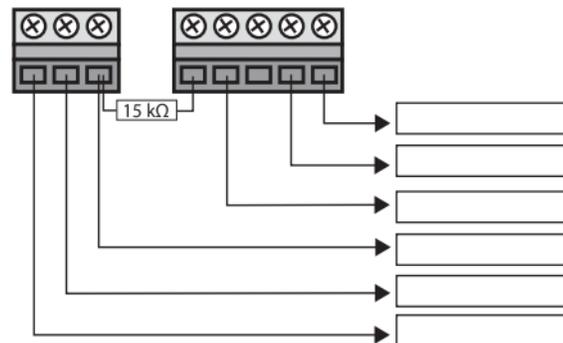
2. Effectuer les raccordements sur les borniers.



Raccordement d'un seul détecteur de mouvement

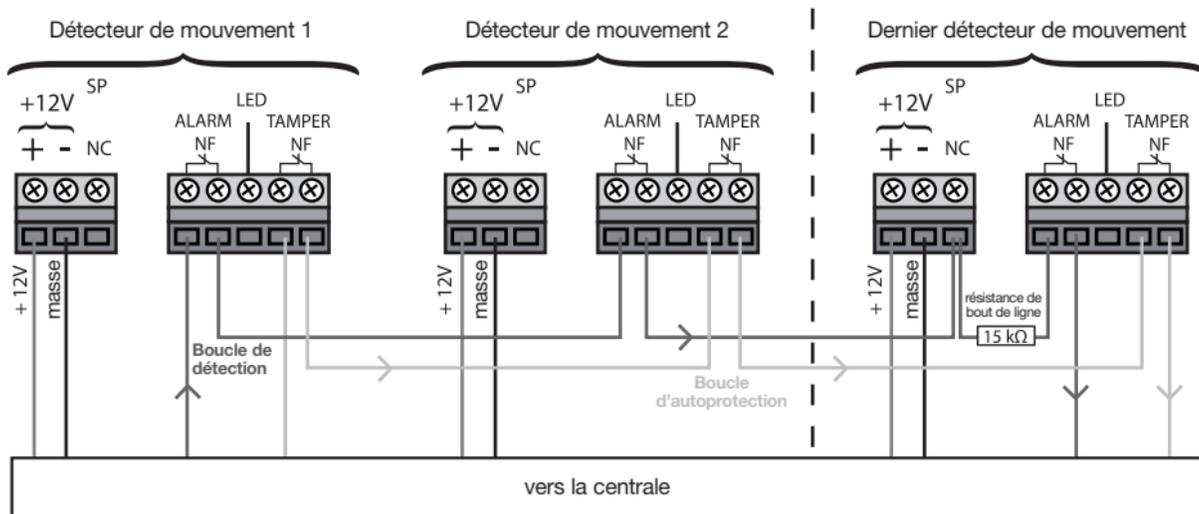


Noter ici la couleur des fils



Ajouter une résistance de bout de ligne sur le détecteur le plus éloigné (valeur 15 kΩ, livrée avec la centrale Hager). Celle-ci permet la détection d'un court-circuit sur la boucle de détection.

Raccordement de plusieurs détecteurs de mouvement à une même entrée filaire intrusion de la centrale



ATTENTION

- Si des contacts d'ouverture sont aussi raccordés sur la centrale, le câblage de la boucle d'autoprotection des détecteurs de mouvement se fait en série avec la boucle d'autoprotection des contacts d'ouverture (cf. notice livrée avec la centrale).
- Le nombre de détecteurs pouvant être câblés en série dépend de la batterie de secours de la centrale et de la consommation renseignée dans les spécifications techniques de chaque appareil du système. Se référer à la notice livrée avec la centrale pour plus d'informations.

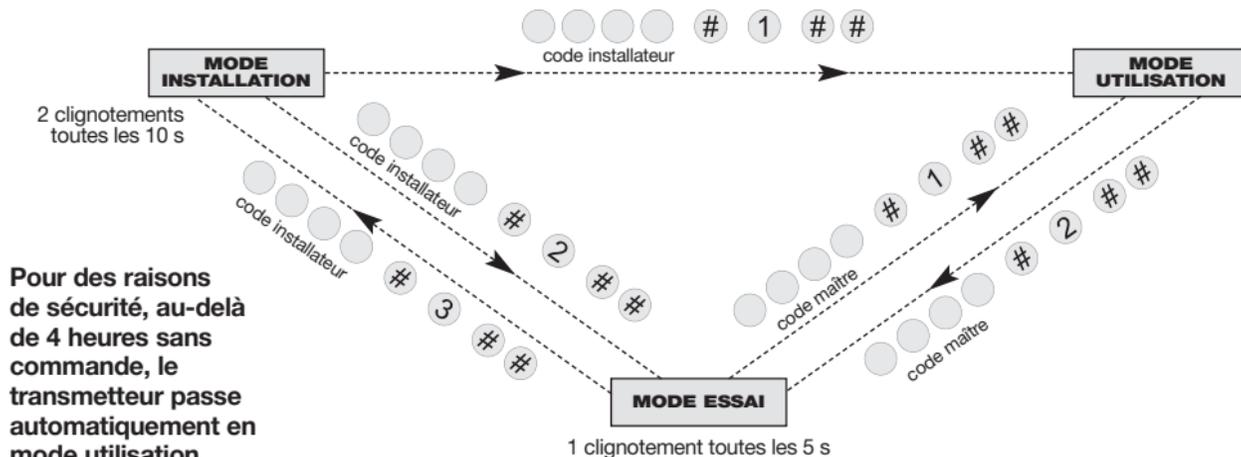
5. Test du détecteur

Positionner le capot du détecteur de mouvement sur son socle et resserrer la vis de fermeture puis remettre la centrale sous tension. La centrale est en mode installation.

Pour vérifier le bon fonctionnement du détecteur, les tests suivants peuvent être effectués :

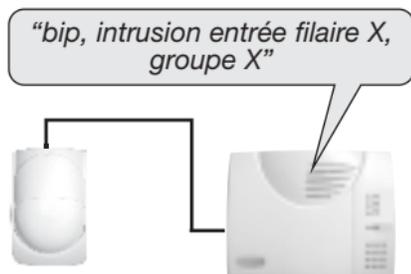
1. Vérifier que la centrale d'alarme est en mode installation.

Le changement de mode s'effectue à partir du code maître usine "0000" puis du code installateur usine "1111" suivant le principe suivant :



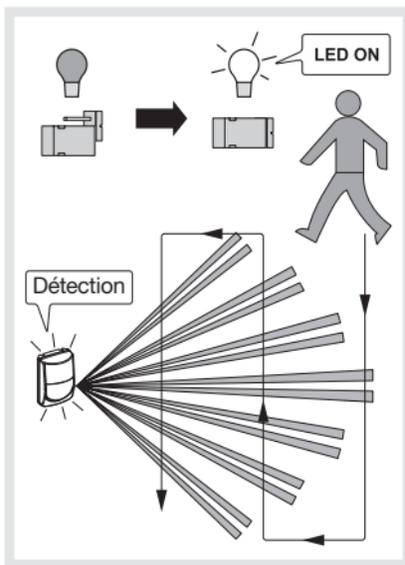
Pour des raisons de sécurité, au-delà de 4 heures sans commande, le transmetteur passe automatiquement en mode utilisation.

2. Tester la liaison filaire (cf. § Test des entrées filaires décrit dans la notice de la centrale).



3. Zone de détection :

- patienter 1 minute après la mise sous tension de la centrale,
- traverser la zone protégée perpendiculairement aux faisceaux :
 - si l'option “Voyant allumé lors d'une détection” a été sélectionnée (voir chapitre “Réglages de détection”) : à chaque mouvement détecté, le voyant LED du détecteur s'éclaire,
 - vérifier qu'aucun mouvement mécanique ou passages de personnes en dehors de la zone à protéger ne provoquent de détection.



En l'absence de détection se référer au chapitre “Que faire si...?”

A la fin de l'installation, repasser la centrale en mode utilisation.

La zone de détection hyperfréquence peut-être modifiée en cas de rajout ou de déplacement de mobilier, armoires métalliques... Il est conseillé de vérifier le réglage du détecteur lors de chaque modification d'environnement.

ATTENTION : dans le cas d'une modification des options de fonctionnement du détecteur en mode utilisation/arrêt. Pour ne pas déclencher les sirènes en autoprotection, appuyer sans relâcher sur la touche arrêt de la télécommande de la centrale jusqu'à l'ouverture du capot du détecteur.

6. Que faire si... ?

Problème	Cause probable	Remède
La LED ne s'allume pas	alimentation incorrecte (mauvais câblage, tension trop faible)	alimenter entre 9,5 et 16 Vdc ---
	zone de détection incorrecte	voir chapitres "Présentation zone de détection" et "Règle de pose"
	le cavalier LED est sur OFF	mettre le cavalier en position ON (voir chapitre "Réglages de détection")
La LED s'allume même si personne n'est dans le champ de détection	objets en mouvement dans la zone (rideau, tentures, etc.)	retirer les objets de la zone ou déplacer le détecteur
	variations rapides de température (chauffage, air conditionné, etc.)	supprimer la perturbation de la zone, ou déplacer le détecteur
La LED s'allume, mais sans déclenchement d'alarme	relais défectueux, collé à cause d'une surcharge	vérifier la charge appliquée au relais, le détecteur doit être réparé ou remplacé
	mauvais câblage	reprendre le câblage

7. Caractéristiques

Spécifications techniques	Détecteur de mouvement bi-technologie LS filaire
Détection	infrarouge et hyperfréquence
Lentille	volumétrique 12 x 12 m, angle 85°
Hauteur d'installation	1,5 m à 2,4 m
Bande hyperfréquence	2,4000 Mhz - 2,4835 MHz 100 mW max
Types de fixation	<ul style="list-style-type: none">• à plat → • en angle → • sur rotule
Usage	intérieur
Alimentation	12 V, par la centrale - plage (9,5 V - 16 Vdc ---), ondulation max. : 250 mV C à C)
Consommation	15 mA (max.) sous 12 Vdc ---
Sortie alarme	NF, 28 Vdc --- 0,2 A max, résistance < 10 Ohms
Autoprotection	NF, ouvert si capot retiré, résistance < 10 Ohms, 24 Vdc 0,1A max. <ul style="list-style-type: none">• à l'ouverture• coupure de câble
Durée d'alarme	environ 2,5 s
Voyants LED alarme	commutable par cavalier (éteint/allumé)
Température de fonctionnement	- 10 °C à + 55 °C
Humidité	95 % max

Spécifications techniques	Détecteur de mouvement bi-technologie LS filaire
Indices de protection mécanique	IP 30 / IK 04
Dimensions (H x L x P)	94 x 62 x 46 mm
Poids	90 g (sans rotule)
Préchauffage	60 s
Classe d'environnement	EN 50130-5 classe II
Immunité champ magnétique	pas d'alarme à 10 V/m



Des vidéos d'aide à l'installation et un support technique en ligne sont disponibles sur www.hager.fr/support-technique



Pour toutes questions lors de l'installation du système ou avant tout retour de matériel, contactez l'assistance technique :

▶ N° Cristal 0 969 390 713

APPEL NON SURTAXE

Une équipe de techniciens qualifiés vous indiquera la procédure à suivre la mieux adaptée à votre cas.

www.hager.fr



Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie (Applicable dans les pays de l'Union Européenne et autres pays européens disposant d'un système de collecte). Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. En vous assurant que ce produit est bien mis au rebut de manière appropriée, vous aiderez à prévenir les conséquences négatives pour l'environnement et la santé humaine. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez vous adresser à votre municipalité, déchetterie ou au magasin où vous avez acheté le produit.

Par la présente, Hager Security déclare que l'équipement radioélectrique, référence RLA139F est conforme aux exigences de la directive RE-D 2014/53/EU.

Le texte complet de la Déclaration de UE Conformité est disponible à l'adresse internet : www.hager.com.

Document non contractuel, soumis à modifications sans préavis.

DETECTEUR INFRA ROUGE

Normes NF EN 50131-2-4 Grade 2
RTC 50131-2-4

**MATERIELS DE SECURITE
ELECTRONIQUES
DETECTION D'INTRUSION**



Suivant référentiel de certification NF324-H58

FABRICANT : **Hager Security SAS**
MARQUE COMMERCIALE : **Hager**
REFERENCE DU PRODUIT : **RLA139F**
N° DE CERTIFICATION : **2821300019**

Technologie : **hyperfréquence/infra-rouge passif**
Type de liaison au système : **filaire**
Alimentation : **12 V assurée par la centrale**
Environnement : **intérieur**
IP : **30**
IK : **04**
Gamme de températures : **- 10 °C mini / + 55 °C maxi**
Autoprotection : **ouverture**

CNPP Cert
Route de la Chapelle Réanville
CS22265
27950 Saint Marcel
www.cnpp.com

AFNOR Certification
11 rue Francis de Pressensé
F-93571 La Plaine Saint Denis
Cedex
www.marque-nf.com



Hager SAS
132 Boulevard d'Europe
BP 78
F-67212 OBERNAI CEDEX
Tél. +333 88 49 50 50